

Strasbourg, le 04 juillet 2025

Enlèvement et valorisation des vélos épaves sur l'espace public

Dans le cadre de leur politique en faveur des mobilités actives, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg se sont fixées pour objectif d'améliorer la collecte des vélos abandonnés, libérer l'espace de stationnement et valoriser ces vélos en leur offrant une seconde vie.

Votée le 31 mai 2024, la délibération du conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a réformé le dispositif de collecte en confiant à la fourrière eurométropolitaine l'enlèvement des vélos épaves sur le domaine public.

1/ Le dispositif de collecte de vélos épaves

Depuis un an, le dispositif a évolué et a permis d'étendre l'enlèvement des vélos épaves aux 33 communes du territoire eurométropolitain et d'intensifier le volume collecté chaque année.

1. a Le vélo épave par définition

Conformément à l'article L325-1 du code de la route, sont considérés comme des vélos épaves, « les véhicules qui sont privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale (hormis la selle) et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols.

Par exemple : une roue, un frein, le dérailleur...

1. b Le processus de signalement et de constat

Signalement

Les agents du service propreté, les agents de surveillance de la voie publique, les correspondants de quartier, les DGS des communes procèdent au signalement par mail avec photos des vélos épaves à la direction de la sécurité. Ils apposent un repère sur le vélo (rilsan ou étiquette autocollante).

Depuis 2024, le signalement peut être directement fait par les habitants ou les usagers qui constatent des vélos répondant à la définition d'un vélo épave, directement en ligne ou via l'application StrasApp.

Contact Presse :

Leclerc Clémence – clemence.leclerc@strasbourg.eu – 06 70 65 59 58
strasbourg.eu/espace-presse



comment signaler un vélo épave ?

Vous pouvez signaler un vélo répondant à la définition d'un vélo épave abandonné sur l'espace public:

> Avec votre téléphone via l'application StrasApp: Rubrique Signaler un problème / propreté voie publique



> Sur signaler.strasbourg.eu rubrique Propreté voie publique



Il vous conviendra pour chaque signalement, de bien préciser l'adresse du vélo et de joindre une photo du vélo épave.

Constat

À **Strasbourg**, une fois le signalement réceptionné et enregistré, le constat est validé par un agent de la Police Municipale, sur site ou à partir d'une photo et valide l'enlèvement du vélo épave, considéré comme un déchet.

Dans les communes, le constat doit également être validé par un policier municipal ou par la mairie avant transmission à la Direction de la sécurité.

Les signalements valides sont ensuite transmis à la fourrière eurométropolitaine pour enlèvement et stockage avant redistribution aux associations de réemploi.

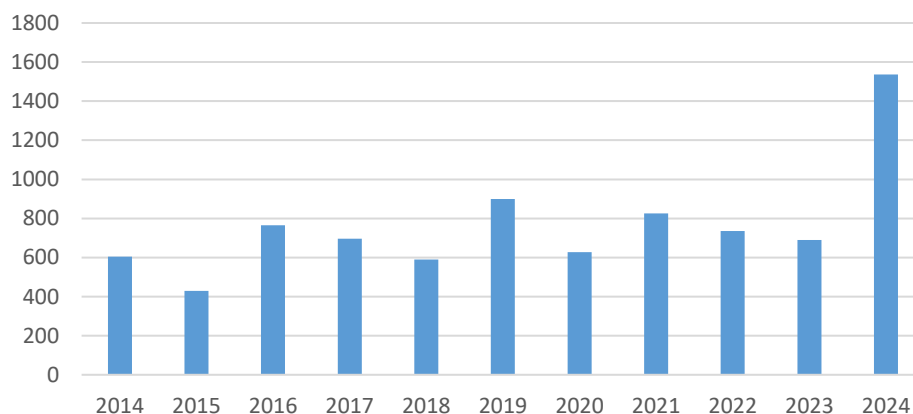
1. c Une collecte intensifiée

Le nombre de vélos collectés a sensiblement été le même depuis plusieurs années avec en moyenne 700 vélos épaves retirés tous les ans de l'espace public de 2014 à 2023.

Depuis l'évolution du dispositif en juillet 2024, la collecte de vélos épaves a considérablement augmenté.



Enlèvement des vélos épaves par an
2014-2024



| Année | Vélos épaves retirés |
|-------------|----------------------|
| 2014 | 605 |
| 2015 | 430 |
| 2016 | 765 |
| 2017 | 696 |
| 2018 | 590 |
| 2019 | 899 |
| 2020 | 628 |
| 2021 | 826 |
| 2022 | 735 |
| 2023 | 689 |
| 2024 | 1537 |

Données d'enlèvements des vélos épaves par années sur 10 ans © Ville et Eurométropole de Strasbourg

En une année d'exercice (de juillet 2024 à juin 2025), ce sont 2873 vélos épaves qui ont été constatés et répertoriés et **2428 vélos épaves qui ont été collectés** sur le territoire eurométropolitain et particulièrement à Strasbourg, tandis que la délibération prévoyait d'étendre à 1500 par an.

Le delta (445 unités) entre les deux données s'explique par plusieurs facteurs :

- les vélos récupérés par leurs propriétaires,
- les doublons entre les signalements réalisés en ligne et les opérations terrains menées par les équipes,
- les épaves constatées absentes lors des enlèvements.

Par ailleurs, au 30 juin 2025, ce sont déjà 1043 vélos épaves qui ont été retirés de la voie publique depuis le début de l'année. Fin 2025, ce sont près de 4 200 arceaux qui auront été posés dans la ville.

Une réflexion est en cours pour intégrer au futur contrat de délégation de service public de la fourrière eurométropolitaine un service de type « fourrière vélo » qui permettra le retrait de l'espace public des « vélos ventouses », vélos en stationnement gênant pour les autres usagers du domaine public.



2/ La revalorisation des vélos épaves par le biais de l'économie sociale et solidaire

Depuis 2021, l'ensemble des vélos collectés est remis à des acteurs du réemploi et de l'économie sociale et solidaire pour leur offrir une seconde vie.

Parmi eux on retrouve notamment : Emmaüs, A'Cro du vélo, Bretz'selle, Vélo station, Savoir et compétences.

La démarche engagée autour de la filière du réemploi du vélo répond à différents objectifs :

- Gérer au mieux l'espace public et agir contre l'encombrement de certains sites en libérant les arceaux notamment ;
- Développer la pratique du vélo pour tous en offrant une gamme de vélos pour tous les budgets ;
- Créer des activités de proximité d'autoréparation et de réparation solidaire, apprentissage du vélo répondant aux besoins de tous en complémentarité de l'offre des vélocistes ;
- Soutenir le développement d'une filière du réemploi pour le vélo, à l'échelle du territoire ;
- Valoriser la matière et encourager une seconde vie pour les vélos – préserver les ressources.

Ces établissements assurent la valorisation des vélos épaves en permettant :

- d'offrir une seconde vie au vélo grâce à une remise en état du vélo tout en veillant à respecter la réglementation garantissant la sécurité des cyclistes,
- d'assurer la conservation des pièces détachées ou leur réutilisation.

Ces différents acteurs collectent plus de 6000 vélos chaque année tous donateurs confondus.

Entre juillet 2024 et juin 2025, ce sont 2428 unités qui ont été données par le biais du dispositif d'enlèvement de l'Eurométropole de Strasbourg. En moyenne, près de 60 % des vélos bénéficient d'une seconde vie grâce au travail des associations.

